

# Lettre au conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage

Monsieur le maire, Membres du conseil,

Nous venons par la présente vous faire savoir notre désapprobation totale à une dépense faite et approuvée lors de la séance du conseil du 12 mars dernier pour un montant de 9 787,78 \$ payé à même nos taxes à une firme d'architecte de Rimouski pour la préparation d'esquisses afin de rénover le presbytère de Notre-Dame-du-Portage.

Depuis 2009, le maire veut faire l'acquisition de cette bâtisse pour la transformer. Selon nos informations, il n'y a aucun projet connu sur papier et le maire ne sait même pas s'il pourrait recevoir des subventions.

Nous savons qu'un genre de référendum a déjà été fait par la Fabrique en 2011. La divulgation des 40 réponses approximatives recueillies, a eu lieu après la messe de 10 heures un dimanche de février 2011. Ce même matin, le maire a fait savoir aux marguilliers et aux paroissiens présents, que le prix pour l'achat de ce presbytère à la Fabrique de Notre-Dame-du-Portage serait le prix de l'évaluation municipale, soit environ 400 000 \$, plus 300 000 \$ pour la réfection pour un grand total de 700 000 \$. Le maire a aussi ajouté que la municipalité n'aurait presque rien à payer car il avait l'assurance de recevoir une subvention du gouvernement de l'ordre de 95 %. Après vérification de cette information, nous savons que c'est faux. Rappelez-vous le dossier du presbytère de Kamouraska alors que la municipalité pensait recevoir 80 % en subventions, mais elle n'a reçu que 50 % et la Fabrique l'a mis en vente par

soumission publique.

Monsieur le maire, madame et messieurs les conseillers, avant que d'autres dépenses inutiles ne soient faites, nous voulons vous faire savoir par la présente que nous sommes contre l'idée du maire de se porter acquéreur du presbytère au nom de la municipalité et que nous prendrons tous les moyens à notre disposition pour vous en empêcher.

Rappelez-vous que le premier devoir d'un conseil municipal est de contrôler avec rigueur les taxes municipales de ses concitoyens. Actuellement, il y a des propriétaires que nous représentons et qui sont rendus à l'extrême limite des taxes qu'ils ont à payer.

Pour être certains que vous comprenez bien la situation et avant que d'autres dépenses de votre part ou de la part de la Fabrique de Notre-Dame-du-Portage soient faites, on m'a demandé de faire parvenir une copie de cette lettre aux membres du Conseil de la Fabrique de Notre-Dame-du-Portage ainsi qu'à l'Évêché du diocèse de La Pocatière afin de leur demander de ne pas cautionner l'augmentation du compte de taxes des citoyens de Notre-Dame-du-Portage.

c.c. La Fabrique de Notre-Dame-du-Portage,

L'Évêché de La Pocatière,

Monsieur Jean D'Amour, député,

Monsieur Réjean Beaulieu, échevin.

**André Plourde, au nom du comité « des sans voix » de Notre-Dame-du-Portage.**